



CAP

CORDONNERIE MULTISERVICES

DIPLÔME DE L'ÉDUCATION NATIONALE - FORMATION PAR APPRENTISSAGE, GRATUITE & RÉMUNÉRÉE

LE MÉTIER

Dans la catégorie des métiers de services, le secteur de la **réparation de la chaussure** va de la simple remise en état à la **complète rénovation**.

Par ailleurs, il se diversifie avec le développement de **différents services**, généralement réalisés sur place par le professionnel :

- la **réparation d'articles de cuir** et de peau ou de matériaux assimilés (articles de maroquinerie, vêtements...);
- la **reproduction des clés** ;
- la vente de **produits d'entretien** et d'accessoires pour les chaussures ;
- la **fabrication de tampons**, de cartes de visite ;
- la réalisation de **plaques d'immatriculation** d'automobiles ;
- la gravure de **plaques signalétiques** professionnelles...

ADMISSION

- Être âgé de moins de 30 ans.
- Remplir un dossier de candidature.
- Passer un entretien de motivation.

ET APRÈS ?

POURSUITE D'ÉTUDES

- BAC PRO Métiers du Cuir option chaussures.
- Brevet de Maîtrise cordonnier réparateur.

DÉBOUCHÉ

- Cordonnier.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Cordonniers multiservices (artisans commerçants).

91% DE RÉUSSITE À L'EXAMEN



PROGRAMME

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL 19H

- Français / Hist. / Géo 5,5h
- Maths / Sciences 5,5h
- EPS 2h
- Anglais 2h
- Arts Appliqués 2h
- PSE 2h

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL 16H

- Atelier 8h
- Techno 8h

TOTAL SEMAINE : 35H

- La formation s'effectue en alternance sur 1 ou 2 ans selon le profil.
- 35h/semaine (environ 12 semaines de cours au CFA et 40 semaines en entreprise par an).

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Connaître les **propriétés du cuir**.
- Connaître l'**anatomie du pied**.
- **Savoir faire un diagnostic** des réparations à envisager.
- Maîtriser les **coûts de production**.
- S'adapter aux **nouvelles techniques de fabrication** pour mieux répondre à la demande du client.
- Maîtriser les activités **multiservices**.
- Posséder des qualités **relationnelles** et **commerciales**.

LES AVANTAGES

ALTERNANCE

- Le CFA Le Vigean vous accompagne dans la recherche de votre entreprise.

EXONÉRATIONS

- Exonération totale ou partielle des cotisations sociales, selon la taille de l'entreprise.
- L'entreprise peut bénéficier d'un crédit d'impôt.

AIDES DE LA RÉGION

- Aides versées par le Conseil Régional dont dépend l'entreprise.

RÉMUNÉRATION

- Elle est calculée en pourcentage du SMIC (ou du salaire minimum conventionnel s'il est plus favorable).

	1 ^{ÈRE} ANNÉE	2 ^{ÈME} ANNÉE
- DE 18 ANS	25 %	37 %
18-20 ANS	41 %	49 %
+ DE 21 ANS	53 %	61 %

 Rejoignez-nous sur Facebook

DOSSIER DE CANDIDATURE
À TÉLÉCHARGER SUR WWW.CFA-LEVIGEAN.FR